



Kinshasa, le 27 OCT 2025

MINISTÈRE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES
ET DE L'ÉLECTRICITÉ

Le Ministre

NOTE EXPLICATIVE A L'ATTENTION DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT

Note au Gouvernement n° ASM/CM/ /2025

- Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État ;
« Avec l'expression de mes hommages les plus déférents »
- Excellence Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement ;
« Avec l'assurance de ma très haute considération »
- Excellences, Mesdames et Messieurs, les membres du Gouvernement

**Concerne : Validation de la Stratégie Nationale
d'Intégration du Genre dans le sous-secteur
de l'eau potable en République Démocratique
du Congo**



Conformément aux objectifs stratégiques sectoriels assignés au Ministère des Ressources Hydrauliques et Électricité suivant la lettre de mission (PAG 2024-2028) de Son Excellence Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement, notamment sur le renforcement des capacités institutionnelles, j'ai l'honneur de vous présenter l'un des résultats en termes des textes réglementaires implémentés dans le secteur de l'Eau, élaboré avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers.

Il s'agit de la **Stratégie nationale d'intégration du genre dans le sous-secteur de l'Eau potable en République Démocratique du Congo.**

1. Contexte et justification

La RDC dispose d'abondantes ressources hydriques (52 % des réserves de surface et 23 % des ressources renouvelables du continent africain). Cependant, seuls **35 % de la population** ont accès à l'eau potable, avec de fortes disparités entre les zones urbaines (72 %) et rurales (32 %).

À ces défis s'ajoutent des **inégalités de genre** persistantes :

- La corvée d'eau incombe principalement aux femmes et aux filles, affectant leur santé, leur éducation et leur participation économique ;
- Un accès limité des femmes aux postes de décision et aux formations techniques dans le secteur ;
- Une faible prise en compte des besoins spécifiques (hygiène menstruelle, maternité, conditions sanitaires dans les écoles et hôpitaux).

Ces constats soulignent la nécessité d'une approche inclusive et équitable pour garantir la durabilité des investissements dans le sous-secteur de l'eau potable.

2. Objectifs de la Stratégie

La vision de la stratégie est de **promouvoir l'inclusion et l'égalité de genre dans toutes les activités du sous-secteur de l'eau potable à l'horizon 2030.**

Elle repose sur quatre objectifs majeurs :

1. Renforcer la gouvernance en intégrant la dimension genre ;
2. Garantir un accès équitable et durable aux services d'eau potable ;
3. Développer les capacités techniques et le leadership des femmes et des hommes du secteur.

4. Assurer la coordination, le suivi et l'évaluation des interventions.

3. Axes stratégiques et mécanismes de mise en œuvre

La stratégie prévoit un plan opérationnel assorti d'outils sensibles au genre, et sera mise en œuvre par le Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité à travers la **Cellule Genre pour l'Énergie et le Développement (CGED)**, en partenariat avec :

- Les institutions nationales et provinciales,
- La société civile et les organisations communautaires,
- Le secteur privé et les partenaires techniques et financiers.



5. Financement

La mise en œuvre reposera sur un financement mixte :

- Dotation de l'État,
- Appui des partenaires techniques et financiers,
- Contributions du secteur privé, des bénéficiaires et des collectivités locales.

6. Attentes du Gouvernement

La validation politique de cette Stratégie permettra de :

- **Réduire les inégalités de genre** dans l'accès et la gestion de l'eau potable,
- Renforcer la **résilience des communautés** face aux crises sanitaires et climatiques,
- Contribuer à l'atteinte des **Objectifs de Développement Durable (ODD 5 et ODD 6)**.

7. Recommandation

Au regard de ce qui précède, le Ministère des Ressources Hydrauliques sollicite l'approbation du Conseil des ministres pour la validation et l'adoption de la **Stratégie nationale d'intégration du genre dans le sous-secteur de l'eau potable**, comme cadre d'orientation des politiques et programmes du Gouvernement dans ce domaine.

Fait à Kinshasa, le

Aimé SAKOMBI MOLENDU

